



Le Plessis-Pâté

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE L'ESSONNE  
VILLE DU PLESSIS-PATE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 septembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois septembre à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune du Plessis-Pâté se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par le Maire et sous sa présidence, conformément à l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, le 17 septembre 2024

Date d'affichage de la convocation : 17 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de conseillers votants : 17

Etaient présents : Sylvain Tanguy, Sylvie Barusseau, Patrick Reteau, Pascale Roquesalane, Claude Bourges, Hélène Merienne, Cédric Ruffiot, Vincent Boudry, Laurence Camera, Sandra Caserio, Cécile Echelard, Sonia Fizelle, Laëtitia Guerreiro, Josette Lacam, Patrick Moriaux, Sylvie Pietri

Absents ayant donné pouvoir : Martine Bardin à Josette Lacam, Sylvain d'Amico à Laurence Camera

Absents : Pascal Gouzenes, Roger Baku Maduda, Patrick Djodi, Sylvain Gilibert, Daniel Lemaire, Jenna Catinot, Paulin Murhula, Murielle Thebault, Patrick Wunderle

Madame Barusseau a été élue secrétaire de séance.

---

**DELIBERATION N° 44-2024**

**ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU CIG POUR LA RELIURE DES ACTES  
ADMINISTRATIFS ET DE L'ETAT-CIVIL POUR LA PERIODE 2025-2029**

**Rapporteur : Mme BARUSSEAU**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le code de la commande publique,

**VU** le décret 2010-783 paru le 11 juillet 2010 sur la tenue des registres administratifs,

**VU** l'arrêté du 22 février 1968 pris en application de l'article 2 du décret n°68-148 du 15 février 1968 sur la tenue des registres d'état-civil,

**VU** la convention constitutive du groupement de commandes signée du Président du CIG en date du 19 décembre 2023,

**CONSIDERANT** que la commune du Plessis-Pâté est membre du groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et de l'état-civil, opération devenue obligatoire, dont le marché arrive à échéance en février 2025,

**CONSIDERANT** la proposition du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne de relancer le groupement de commandes qui a notamment pour objet la passation, pour le

compte des membres du groupement, d'un marché de prestation de service pour la reliure des actes administratifs et de l'état-civil,

**CONSIDERANT** l'intérêt de rejoindre ce groupement de commandes en termes de simplification administrative et d'économie financière,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. Sylvain Tanguy ne prenant pas part au vote,**

**DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et de l'état-civil.

**APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne comme coordonnateur du groupement habilité à signer et à notifier le marché selon les modalités fixées dans cette convention présentée en annexe.

**APPROUVE** la commande de reliure d'actes en fonction des besoins de la commune.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer l'engagement contractuel du groupement de commandes, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

\*\*\*

La Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication.

Date de l'affichage en Mairie de la liste des délibérations examinées en séance :

Date de la télétransmission de la présente délibération au contrôle de légalité :

Date de la publication électronique de la présente délibération :

Le Maire

Sylvain TANGUY



REÇU EN PREFECTURE  
le 26/09/2024  
Application agréée E-legalite.com